



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E37939

VALABLE JUSQU'AU 13/09/2026

ÉDITÉ LE

06/08/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SEDAN 453 228 124 RCS SEDA

Siret : 453 228 124 00013

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4026405

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 108040573 Y 001

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 08040573 Y 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : ENTREPRISE LAURENT

34 RUE PASTEUR  
08320 VIREUX-MOLHAIN

Téléphone : 03 24 41 63 35

Portable : 06 09 83 75 83

Fax :

Site Internet :

E-mail : peinture-laurent@orange.fr

Responsabilité légale :  
LAURENT FABRICE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                    | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------|----------------------|
| 6111 | Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE | 27/05/2025           |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE          | 14/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.